

Image not found or type unknown



Déduction compléments de pension alimentaire

Par **adagl_old**, le **31/10/2007 à 17:44**

Bonjour, rnj'ai une question, cette année, j'ai versé une somme 9000 euros dans le compte de mon pere, pour aider ma famille, lorsque ma grand-mere (de coté mon pere) habite avec lui et ma mere, je voudrais savoir si la totalité de ce versement va prendre en compte pour déduire mon impot de revenu pour l'année 2007, ou je suis obligée de leur verser d'argent separement?rnmerci en avance.

Par **papa tango charly_old**, le **31/10/2007 à 18:15**

vous pouvez être un peu plus claire ?